

NEWSLETTER JUILLET 2019

Déremboursement annoncé des médicaments homéopathiques : nous n'avons pas pu nous faire entendre

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé a annoncé dès mardi dernier, 10 Juillet, dans la presse, qu'elle avait décidé de dérembourser les médicaments homéopathiques au 1er Janvier 2021, selon un calendrier censé permettre à la communauté homéopathique de s'organiser.

Elle avait convoqué les représentants du collectif de défense de l'homéopathie le jeudi 12 juillet, les plaçant de facto devant le fait accompli lors de cette entrevue.

La Société savante y était représentée par sa présidente.



Mme Buzyn nous a ainsi présenté la situation, en réaffirmant sa volonté inflexible de suivre l'avis de la HAS, en qui elle place toute sa confiance, au point de n'avoir pas elle-même pris le soin de prendre connaissance du contenu du dossier déposé.

Elle a tenté de rassurer les représentants des patients et des médecins en expliquant que cette décision ne menaçait pas la place de l'homéopathie dans le système de santé. Quant à la place de l'enseignement de l'homéopathie au sein des universités, elle a expliqué que cette responsabilité était dans les mains des doyens dans le cadre de l'autonomie des universités.

La SSH l'ayant déjà rencontrée lorsqu'elle présidait la HAS, nous lui avons rappelé notre démarche auprès de l'INSERM afin d'obtenir un soutien institutionnel et méthodologique pour évaluer l'homéopathie, démarche malencontreusement interrompue par la polémique déclenchée en Mars 2018. Elle a reconnu et salué ces efforts, nous encourageant à les reprendre, car si des travaux supplémentaires étaient apportés au dossier, ils pourraient être de nature à faire reconsidérer le remboursement du médicament homéopathique. Cependant à notre requête d'un soutien du ministère de la santé pour mettre en place ces travaux, elle a répondu qu'il n'en était pas question, que le ministère ne souhaitait pas s'immiscer dans des travaux qui devaient être soutenus par l'industrie.

Il est à noter également que la presse qui avait été convoquée par le ministère en conférence, a ensuite longuement interviewé la délégation de la communauté homéopathique, mais n'en a finalement pas fait état (les homards de Mr de Rugy étaient plus intéressants !). C'est ainsi que l'on nous coupe aussi la parole...

En conclusion, la démarche initiée par la SSH depuis plusieurs années, encadrement de l'enseignement de l'homéopathie, rencontres institutionnelles pour faire évaluer notre pratique, est la bonne, même si elle n'a pas suffi à nous protéger. Il nous faut donc continuer dans la même voie, forts de votre soutien, de votre adhésion.

Plus que jamais nous avons besoin de vos adhésions <http://assh-asso.fr/ssh/appel-a-cotisation>

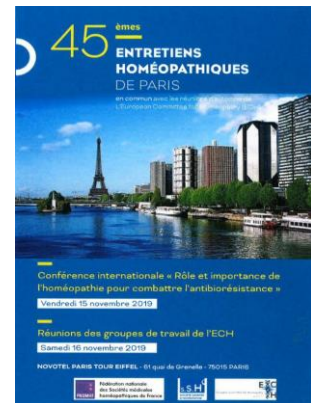
Dr Hélène Renoux – pour le bureau de la SSH

Entretiens homéopathiques de Paris le 15 Novembre 2019

Consacrés à l'apport de l'homéopathie face à l'antibiorésistance, ces entretiens exceptionnels, organisés conjointement avec le Comité Européen d'Homéopathie (ECH), réuniront un panel de chercheurs internationaux venus présenter leurs travaux sur ce sujet.

Ils précéderont les sous-comités, groupes de travail habituels de l'ECH qui se tiendront le samedi 16 Novembre

[Les inscriptions sont ouvertes, vous trouverez ici les modalités pratiques ainsi que le programme de la conférence](#)



Adhérer à nos structures, assister aux différentes manifestations, sont des façons de faire entendre notre voix, nous comptons sur vous.

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)